

n° 9
Été 2024

BULLETIN MUNICIPAL
 LABERGEMENT
Sainte-Marie



- Le mot du Maire
- 200 ans de la Chapelle Saint-Théodule
- L'association Haut-Doubs Solidaire
- Ordures : gestes du quotidien
- L'ADMR Lacs et Montagnes
- L'eau et ses enjeux
- Budget réalisé 2023
- Des Abergers mis à l'honneur
- Informations diverses

Agenda des Festivités à Labergement-Sainte-Marie

Juillet

Du 06/07 au 25/08 5ème Biennale d'Art Contemporain ART en CHAPELLES
14 Festivités du 14 : feux, musique, finale de l'Euro sur écran géant

Août

09 Concert de l'Union Musicale de Jougne
17 et 18 Salon Passion Minéraux
18 Vide grenier dans l'impasse de la Fabrique
24 et 25 Salon Bien être et Arts Martiaux
19 au 25 200 ans de la chapelle St-Théodule (article et programme page 9)

Octobre

12 et 13 Chorale Grain d'phonie

Novembre

02 Festival de la tarte
09 et 10 Festival photo naturellement Doubs
16 Loto de l'Union Musicale de Jougne
22 et 24 Festival des différences
30 Loto APE Montperreux Malbuisson

Décembre

07 Téléthon

Pour plus d'infos, pensez à consulter régulièrement le site de la commune



et désormais : à installer, sur votre téléphone, l'application illiwap (lire page 3)



Partenaires institutionnels et territoriaux
Ensemble, développons le tissu associatif local

Le site

Un service de communication attractif, simple et gratuit pour les acteurs locaux

- l'agenda des événements
- les associations locales
- les activités à l'année

Vos avantages

- Dynamiser le **tissu social et associatif** local
- Bénéficier d'un **canal de communication privilégié** avec les associations
- Développer le **tourisme et l'attractivité territoriale**
- Favoriser l'**accès à la culture**, aux loisirs et aux sports

S'inscrire

Soutenez-nous, inscrivez-vous dès à présent !

sortirhautdoubs.fr

Besoin d'aide ?

contact@sortirhautdoubs.fr

"Centre d'aide" dans le menu "Se connecter"

Ne pas payer sur votre téléphone

LE PÔLE ASSOCIATIF DU PONT D'OR ET DE LAINE



Victimes Plus Jamais Seules

Si vous avez été victime de violences, d'agressions sexuelles, de vol, d'escroquerie, de harcèlement, d'accident de la circulation... ne restez pas seul : France Victimes 25 peut vous apporter écoute bienveillante, conseils juridiques et non-juridiques, soutien psycho-social...

Permanences locales à Pontarlier, Besançon...
Association agréée par le ministère de la Justice

LES ASSOCIATIONS D'AIDE AUX VICTIMES

Un service gratuit et confidentiel
Un accompagnement de toutes les victimes au quotidien



FRANCE VICTIMES 25 BESANÇON

1 Ter Rue Delavelle - 25000 BESANÇON
03 81 83 03 19 info@aavi25.org



Le mot du Maire

Chères Abergéuses, Abergéurs, Citoyennes, Citoyens,

Bonne lecture de ce neuvième bulletin municipal. Comme à l'accoutumée, vous y découvrirez les dernières informations concernant notre beau village.

- Le budget communal est toujours sécurisé et équilibré (voir en pages centrales). De belles acquisitions sont en cours, notamment le bâtiment de la gare et les terrains et l'Auberge du Coude pour générer des revenus mais surtout apporter des solutions aux problèmes de logement rencontrés par les salariés actifs du village et des communes environnantes.
- Pour l'avenir, l'eau potable constitue un enjeu de taille que nous devons anticiper pour les générations futures. Vous trouverez tous les détails dans notre dossier (page 4).
- L'éclairage public est maintenant composé à 100% de LED ; les derniers changements ont concerné le lac, l'étang de la Seigne et la place du village dont les 3 gros mâts en béton, peu esthétiques, ont été retirés. Ce passage en LED permet des économies significatives.
- La sécurisation du village est une de nos priorités. Après les aménagements de la rue de la Gare, du Fuverat et du Coude, une réflexion est en cours pour ralentir aussi la circulation rue de Mouthé. Un projet de passerelle sur le Doubs, pour les piétons, vélos, poussettes, etc, est à l'étude pour sécuriser l'accès de la place vers les Vallières, l'école et le lac via le chemin des Meules. En ce qui concerne le pont du Doubs, j'ai reçu une délégation du Département pour leur soumettre le projet de regrouper les deux trottoirs en un seul plus large ou de poser une passerelle attenante. Leur réponse est ferme, directe et



Rénovation du bardage de l'école

négative à ce jour : rien ne sera fait, hélas, à leur niveau.

- Nos agents ont poncé et repeint tout le bois extérieur de la salle des Vallières : c'est un beau travail. Le bardage de l'école publique a aussi été refait par leurs soins. Merci à eux : le bois abîmé et dangereux pour les enfants a été remplacé par du bardage en résine : imputrescible, sécurisant et d'une durabilité certaine dans le temps. La façade en tôle de l'Église a été sécurisée.
- Enfin, ILLIWAP, une nouvelle application d'informations est disponible, n'hésitez surtout pas à vous inscrire ! (voir ci-dessous)

Je reste à votre écoute et toujours disponible pour vous recevoir en mairie pour vos remarques et suggestions.

Bel été. Prenez soin de vous et de vos proches.

Votre Maire, **Ludovic MIROUDOT**

illiwap
Suivre l'actualité de ma commune

Comment recevoir toutes les infos de ma commune en temps réel sur mon smartphone ?

01 TÉLÉCHARGER L'APPLICATION ILLIWAP
Sur Google Play (Android) | Sur AppStore (iOS) | Sur AppGallery (Huawei)

02 RECHERCHER VOTRE COMMUNE
Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application. | Scannez le QR Code via le lecteur intégré.

03 SUIVEZ VOTRE COMMUNE
Cliquez sur le bouton S'ABONNER pour vous abonner à l'actualité de la commune.

RECEVEZ LES NOTIFICATIONS
Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours. Restez informé en temps réel et en lien avec votre commune.

LES AVANTAGES !
GRATUITE : Téléchargement gratuit et sans engagement.
SANS INSCRIPTION : Pas d'email, pas de numéro de téléphone, aucun dossier personnel ni collecte.
SANS PUBLICITÉ : Recevez les informations sans être gêner par l'apparition de publicité.

L'eau et ses enjeux

Les pluies abondantes de l'hiver et du printemps dernier ne doivent pas nous tromper : la bonne gestion de l'eau est un défi majeur pour le XXI^{ème} siècle : indispensable aux hommes et nécessaire à l'agriculture et à l'industrie, l'eau ne doit plus être considérée comme une ressource illimitée.

L'enjeu pour les années à venir consiste à préserver la quantité et la qualité de l'eau pour satisfaire les besoins de la population : rendre les canalisations existantes plus efficaces pour en réduire le taux de fuite ; améliorer le traitement des eaux usées ; limiter la pollution des nappes phréatiques.



Les sources

Labergement-Sainte-Marie est alimenté en eau potable par la source de la Fuelle située le long de la route de Saint Antoine et par la petite source des Auges, recaptée en 2021. Une interconnexion avec le Syndicat Intercommunal des Eaux de Joux permet d'apporter un complément en cas de nécessité.

Le réchauffement climatique observé depuis plusieurs années et les périodes de sécheresse qui lui sont associées ont conduit la commune à réutiliser un ancien captage situé sur son territoire. Le projet de la source Theveny avance bien. Utilisée jusque dans les années 90, elle va être à nouveau captée, les études de turbidité et de débit sont positives. Cette eau sera remontée par une pompe au réservoir du Crépon et augmentera nos capacités de stockage. Ainsi, l'alimentation des immeubles et maisons nouvellement construits sera assurée sans problème.



La source Theveny se situe aux abords des gorges du Fourpéret

Le trop-plein de la source de Theveny.

Cette source permettra au village de combler tous ses besoins actuels et futurs.



Le stockage

L'eau, collectée au niveau des sources de la Fuelle et des Auges, est acheminée vers les réservoirs communaux : celui du Crépon, d'une capacité de 300 m³, et deux réservoirs situés rue de la Croix, respectivement de 300 m³ et 180 m³. Notre consommation actuelle est de 160 m³/jour sur le « petit » réservoir et d'environ 60 à 80 m³ sur le Crépon. À ces réservoirs il convient d'ajouter la citerne en inox utilisée par les agriculteurs et alimentée par la source des Auges. Un compteur vient d'y être installé afin de mesurer cette consommation d'eau jusqu'ici non comptabilisée et estimée à 400 à 500 m³ par an.

Travaux et entretien

Actuellement, la fromagerie est alimentée par le petit réservoir de la rue de la Croix de 180 m³. Des travaux de bouclage vont être réalisés vers Le Coude pour alimenter directement la fromagerie (qui consomme 50 m³/jour) sur notre gros réservoir du Crépon de 300 m³. Cette balance permettra de délester le petit réservoir et de réduire le temps de remplissage.

Les canalisations de la Commune font l'objet d'un suivi régulier par notre agent "fontainier" qui relève tous les jours les compteurs de consommation afin de détecter des fuites éventuelles et de les colmater. Deux vannes de sectionnement ont été refaites afin de repérer plus facilement les fuites. À noter que notre commune se distingue par un taux de fuites très faible, ce qui témoigne du bon état de notre réseau.

Pour ceux qui aiment les chiffres, sur les 87 000 m³ prélevés en 2023, 72 000 m³ ont été revendus, et le Syndicat des Eaux de Joux a fourni 7 600 m³, des données en hausse par rapport à 2022.

Les travaux de la rue du Fuverat ont permis la remise à neuf des canalisations. Selon le schéma directeur de Naldeo, il convient de revoir aussi celles de la rue des Lilas.



Labergement-Sainte-Marie

Comme chaque année, les réservoirs ont été nettoyés ; de nouvelles échelles en inox ont été installées dans les réservoirs du chemin de la Croix (les premiers échelons des anciennes en fer étaient mangés par la rouille !)

La citerne Roger à la Boissau, utilisée à des fins pastorales, sera opérationnelle cet été (pour rappel, le toit de captage a été agrandi de 40%). Tous ces travaux contribuent à la qualité de notre réseau dont nous pourrions nous enorgueillir lors du transfert de la compétence eau à la Communauté de Communes, prévu au 1^{er} janvier 2026.

De nouvelles échelles inox pour les réservoirs



Des gestes simples pour économiser de l'eau au quotidien

Quelques exemples d'économies :

- Repérer et réparer les fuites : un robinet qui goutte, c'est jusqu'à 5 litres/heure gaspillés (soit 120 litres/jour !).
- Installer des « mousseurs » sur les robinets et dans la douche : en diffusant de minuscules bulles d'air dans l'eau qui coule, ils permettent de réduire le débit de 30 à 50 %.
- Installer un collecteur d'eau de pluie dans le jardin pour moins consommer d'eau potable pour l'arrosage.
- Remplir complètement le lave-linge et le lave-vaisselle avant de les utiliser.

Des règles à respecter pour protéger la ressource en eau :

- Il est formellement interdit de jeter : des produits polluants dans les éviers, les toilettes ou les regards d'évacuation, des médicaments périmés ou entamés.
- Attention aux lingettes ! Même si ils sont notés biodégradables, les lingettes et rouleaux de papier s'accumulent et bouchent les canalisations. Ces bouchons créent des débordements et déversements dans les milieux naturels, dont le lac Saint-Point, obligeant à la fermeture des plages pour cause de pollution... cf dernier épisode en mars 2024 et fermeture de la plage de Chaon.

mais encore ...

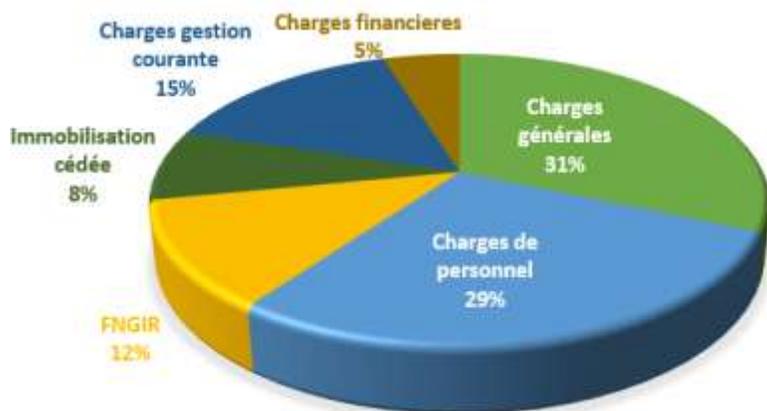
Pour information, si vous remplissez une piscine, merci de le réaliser en plusieurs fois (le risque étant de vider les réservoirs) et surtout prévenir le secrétariat de mairie.



Budget de la Commune, réalisé 2023

Budget général : fonctionnement

Dépenses : 917 125 €



Charges à caractère général : électricité, entretien bâtiments, terrains, voirie, réseaux, assurances, fournitures administratives, combustibles, télécommunications....

Charges de personnel : salaires et charges **FNGIR** : Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources. Dans la pratique, ce fonds équivaut à un pot commun, alimenté par et pour les collectivités territoriales

Charges de gestion courantes : indemnités et cotisations des élus, participations obligatoires (pompiers, périscolaire, CCLMHD...) subventions associations...

Charges financières : intérêts des emprunts

Recettes : 1 291 645 €

Remboursement charges de personnel :

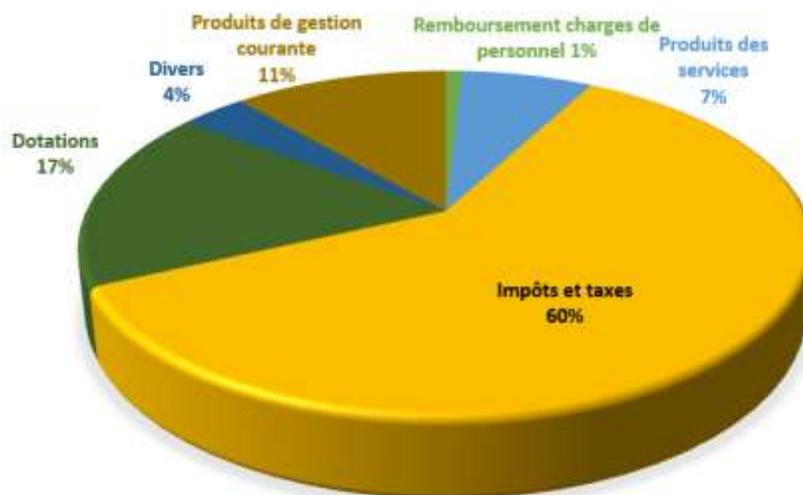
remboursements organismes sociaux

Produits des services : Fermages, chasse, pêche, redevances occupation des sols, valorisation « personnel » pour le budget eau

Impôts et taxes : impôts directs locaux, CVAE (Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises), impôts forfaitaires sur les entreprises réseaux, taxes sur la consommation finale d'électricité...

Dotations : dotations d'état, versements divers...

Produits de gestion courante : revenus immeubles, concessions...

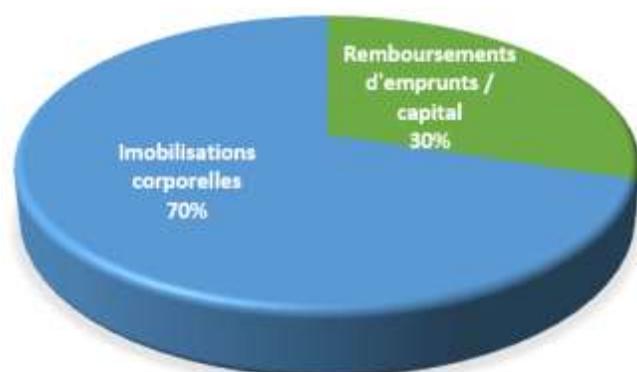


Budget général : investissement

Dépenses : 1 204 658 €

Remboursement d'emprunts

Immobilisations corporelles : Acquisitions, travaux rue du Fuverat

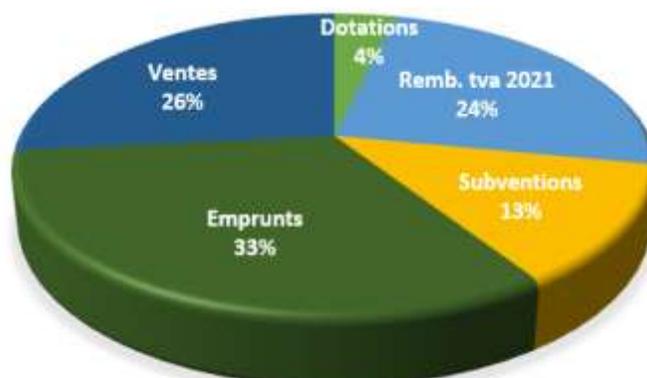


Recettes : 270 280 €

Emprunts : réalisation

Subventions d'investissement

Dotations fonds divers réserves : taxes d'aménagement



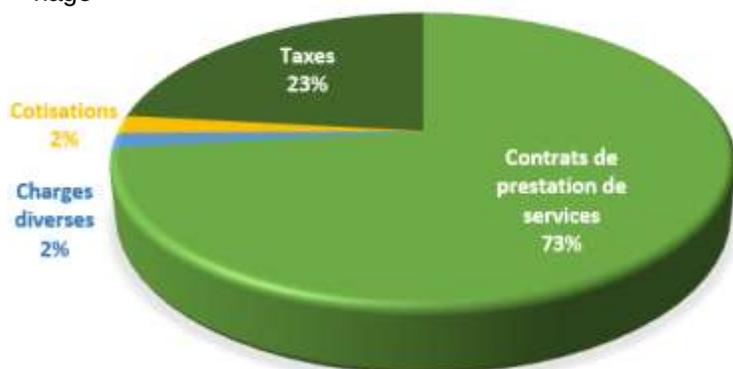
Labergement-Sainte-Marie

Budget bois

Dépenses de fonctionnement :

62 846 €

Contrats prestation de services : ONF, bûcheronnage



Recettes de fonctionnement :

56 320 €

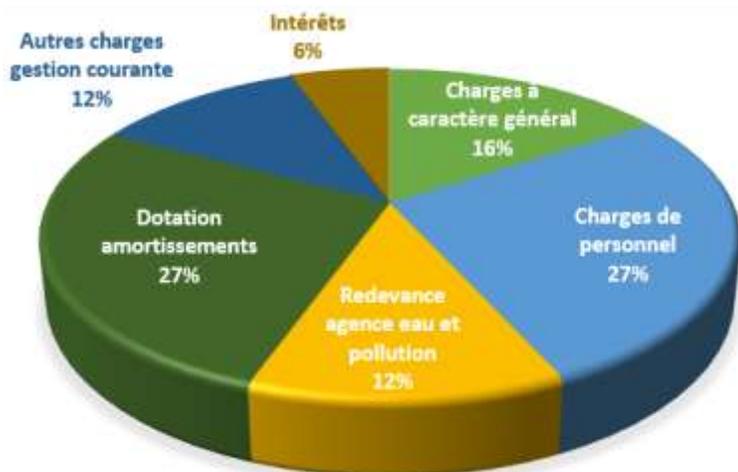


Budget eau

Dépenses d'exploitation :

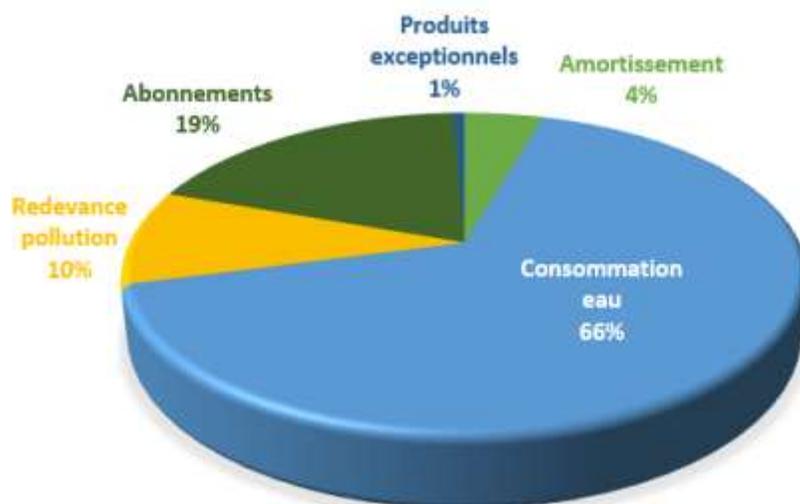
146 399 €

Autres charges : Participation Syndicat des Eaux de Joux



Recettes d'exploitation :

151 578 €



L'ADMR Lacs et Montagnes du Haut-Doubs

L'ADMR Lacs et Montagnes du Haut-Doubs joue un rôle crucial au sein des 32 communes de la Communauté de Communes Lacs et Montagnes du Haut-Doubs (CCLMHD) ainsi que sur la commune de Vaux-et-Chantegrue. Avec environ 200 bénéficiaires selon les périodes, l'association déploie une équipe dévouée pour répondre aux besoins de nos aînés, aux personnes affaiblies par l'âge, la maladie ou par le handicap. Nous proposons une gamme de services essentiels grâce à nos 18 salariés qualifiés :

Aide à la personne : Assistance dans les activités quotidiennes pour favoriser le maintien à domicile.

Accompagnement à la personne : Soutien moral et pratique pour les personnes en situation de fragilité.

Portage de repas : Livraison de repas équilibrés directement au domicile des bénéficiaires.

Téléassistance : Système de surveillance et d'alerte pour garantir la sécurité des personnes âgées ou dépendantes.

L'association bénéficie également de l'engagement de 15 bénévoles dynamiques qui organisent diverses activités sociales et culturelles, dont des séances mensuelles de cinéma à Métabief, un après-midi récréatif annuel pour favoriser les rencontres et les échanges et des visites régulières aux bénéficiaires souffrant de solitude.

Sous la responsabilité du Président, les bénévoles gèrent techniquement et administrativement les activités de l'association avec le soutien de notre secrétaire locale administrative. Cela inclut la gestion des plannings, l'organisation de réunions mensuelles avec les salariés, et la résolution des divers problèmes opérationnels.

Nous tenons à exprimer notre gratitude à Monsieur Henri Marandin et son épouse pour leur engagement et leur soutien indéfectible, notamment lors de notre journée nationale de vente de fleurs, organisée généralement début avril chaque année au profit de notre association.

L'ADMR Lacs et Montagnes du Haut-Doubs continue de s'engager pour le bien-être et la qualité de vie de nos aînés, grâce à l'implication de ses salariés, bénévoles, et partenaires.



Contactez ou rendez visite à l'ADMR Lacs et Montagnes du Haut-Doubs :

Permanences à Labergement-Sainte-Marie,
28 avenue de la Gare, tél : **03 81 69 75 92**
Lundi : 15h30 - 17h30
Vendredi : 10h00 - 11h00

Permanences à Mouthe,
22 Cart Broumet, tél : **03 81 69 13 33**
Lundi, mardi, jeudi vendredi : 10h00 - 12h00

Mail : admrhmhd@fefe25.admr.org

Gestes du quotidien

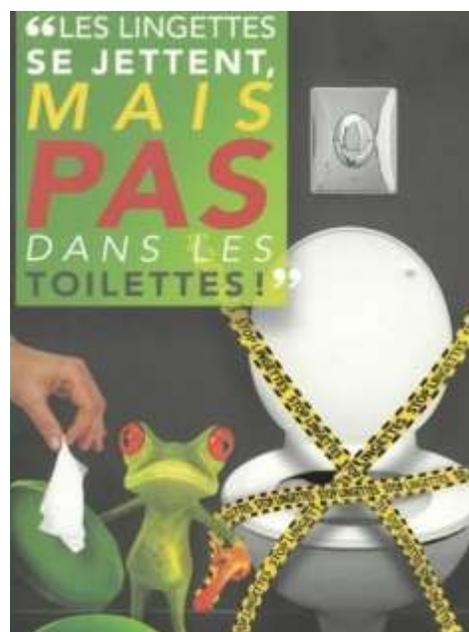
Afin de soulager et simplifier le travail des agents du ramassage des ordures ménagères, il vous est demandé de présenter vos conteneurs (jaunes et verts) **poignée côté route**.

Un grand merci pour eux !



Les lingettes, rouleaux de papier, protections périodiques, gants, essuie-tout... ne se jettent pas dans les toilettes mêmes s'ils sont biodégradables.

Il en va du bon fonctionnement de l'ensemble du réseau et des risques de pollution



Labergement-Sainte-Marie

200 ans de la chapelle Saint-Théodule

Le 23 août 1824, après deux années et demie de travaux, une cérémonie a lieu pour inaugurer et bénir le nouvel édifice. 200 ans plus tard, l'association les Amis de l'Abbaye de Mont-Sainte-Marie et de Saint-Théodule a décidé de fêter l'évènement. Nous invitons les Abergements à se joindre à l'équipe pour cette occasion et à participer activement à la **création d'une exposition**.

Laissez libre cours à vos talents. Représentez par la photographie, la peinture, le dessin ou BD, la sculpture, marqueterie, maquette, modelage, travaux d'aiguille (broderie, patchwork, tapisserie...), l'écriture (récit, poème, chanson, texte relatant une anecdote, un souvenir...), ou tout autre moyen d'expression de votre choix, ce que vous inspire la chapelle, son site, son architecture, son histoire, Saint Théodule lui-même, **l'objectif étant de sensibiliser au patrimoine local et à sa sauvegarde**. Les œuvres anciennes sont aussi les bienvenues.



Si ce projet vous inspire, contactez dès à présent Elisabeth Renaud 06 62 88 23 15. Cette exposition réunira tous les travaux à la chapelle Saint-Théodule et se tiendra du 19 au 25 août. Le public sera invité à "voter" pour ses œuvres préférées et les gagnants recevront une récompense. Les travaux doivent être remis à Elisabeth Renaud 1 Rue de la forge à Remoray impérativement du 7 au 10 août ils doivent porter les nom et prénom de l'auteur, adresse complète, adresse mail éventuellement, téléphone...

**Du 19 au 25 Août,
venez découvrir, redécouvrir le site de la chapelle Saint-Théodule.**



Programme des festivités

Lundi 19 août : messe à 18h30.

Du mardi 20 au vendredi 23 août : exposition « Ma Chapelle Saint Théodule ».

Mardi 20 août à partir de 15h : Découverte des vins du Jura et du Valais (sous réserve de la disponibilité des viticulteurs).

Mercredi 21 août à 20h : la Chapelle Saint Théodule pourquoi et comment ? par Elisabeth Renaud et Philippe Robbe.

Vendredi 23 août à 18h : fin de l'exposition, remise des prix et apéritif.

Samedi 24 août à 20h : Concert (Méli-mélo de textes et de chansons françaises) groupe local « 3 Accords » : Pierre Pecquenard à la guitare, Catherine Bessouiket à la voix et Michel Deniset à l'accordéon.

Dimanche 25 août : pique-nique tiré du sac, buvette, animations, orgue de barbarie.

Contact : 09 79 55 54 94

Haut-Doubs Solidaire : une association prête à fournir tous types d'aides

Suite à la crise du covid, la population sentait le besoin de retisser des liens.

Dans la même période, une famille du Haut-Doubs demande des aides aux collectivités et divers organismes pour faire soigner en Allemagne une enfant atteinte de la maladie de Lyme afin de lui rendre l'usage de ses jambes. Seules quelques associations ont fait un geste qui a été complété par une cagnotte en ligne. Une autre famille rencontre le même type de difficultés pour des frais liés à une maladie qu'aucune assurance ni aucun organisme ne subventionne : toutes les demandes sont vaines.

Face à ces constats d'impuissance dans des situations de détresse que quelques dons ou aides auraient pu soulager, ces parents s'unissent et créent l'association Haut-Doubs Solidaire.



Le but de l'association est de créer du lien social au niveau intercommunal, de se mettre en relation avec des personnes en difficultés. Si besoin, l'aide peut être financière par l'organisation d'un événement pour apporter des fonds, mais l'aide peut aussi être autre que financière (rompre l'isolement, discuter, soutien, temps, ...).

Les bénévoles sont prêts à étudier rapidement toute situation afin de trouver des solutions et de pouvoir répondre à tous types de détresse et d'urgence : il peut s'agir, par exemple, d'un besoin

ponctuel d'une personne âgée, d'aider une famille victime d'un incendie, d'aider à faire un important voyage médical non remboursé, de financer des nuitées à la maison des familles pour rester proche d'un enfant ou d'une personne malade, trouver des solutions pour une personne au chômage qui ne s'en sort pas... Bref, cette association est prête à servir de support à tous besoins ponctuels sans avoir à créer une association spécifique à chaque fois.

Afin de gagner en visibilité, Haut-Doubs Solidaire a lancé en 2022 le téléthon intercommunal à Labergement-Sainte-Marie. Les deux premières éditions ont été un franc succès montrant l'élan de solidarité dont peuvent faire preuve les Hauts-Doubistes.



Ne manquez pas la 3^{ème} édition du téléthon organisée par HDS toute la journée du samedi 7 décembre 2024 à la salle des Vallières et sur la base de loisirs.

A noter :

L'association cherche encore des bénévoles pour compléter son effectif.

Contactez M. Letoublon, tél : **06 89 85 61 61**

Page facebook : Haut-Doubs Solidaire

Mail : hautdoubssolidaire@gmail.com

Et si vous ou un proche a un besoin d'aide que ni les collectivités ni les assurances ne peuvent combler, n'hésitez pas à contacter l'association.

L'Instant Relax : nouvel institut de beauté

L'Instant Relax a ouvert ses portes le 3 juin 2024 au 10 avenue de la gare.

Venez vous relaxer, prendre soin de votre peau et sublimer vos ongles grâce à un large choix de couleurs.



Retrouvez également des conseils adaptés afin de prolonger votre bien-être à la maison.



Des idées cadeaux vous attendent pour faire plaisir à vos proches !

La prise de rendez-vous s'effectue sur <https://www.planity.com/linstant-relax-25160-labergement-sainte-marie> ou par téléphone : **03 81 89 14 55**

Retrouvez également Charlène sur les réseaux :
Facebook : L'Instant Relax
Instagram : [linstant_relax](https://www.instagram.com/linstant_relax)



Labergement-Sainte-Marie

Mise à l'honneur !

Depuis le bulletin n°7, l'équipe municipale souhaite apporter de chaleureux remerciements aux villageois qui ont pris de belles initiatives.

Henri Marandin, bénévole sur tous les fronts



Originaire de Saint-Antoine, Henri Marandin arrive au village en 1973 et s'installe dans le nouveau quartier du Fuvérat.

En parallèle de son travail, il s'investit dans le bénévolat pour « la pelletée de charbon » en vendant des bougies, parfois jusqu'à Chapelle-des-Bois, mais aussi les fleurs de l'ADMR et les brioches de l'ADAPEI.

Il participe aux collectes de la Ligue contre le cancer des années 90 à 2010. Viendront ensuite les bougies du Secours Catholique jusqu'en 2020.

Henri prend part également aux activités des associations du village ; les vieux papiers, le jumelage des Ailes et vient donner le coup de main lors des manifestations : 14 juillet, journée sans voitures...

Arrive la retraite et un peu plus tard le déménagement avenue de la Gare ; Henri peut s'occuper de son jardin, de ses poules et passer du temps en forêt aux champignons...

Il est néanmoins toujours très actif, rend des services dans son quartier et poursuit son engagement dans les associations locales, à l'ADMR pour les fleurs (plus de 500 pensées vendues en 2024 à Labergement-Sainte-Marie !) et les brioches de l'ADAPEI avec l'aide d'autres bénévoles du village.

Un grand merci à lui ! À son prochain passage, réservez-lui le meilleur accueil...

Opération village propre

Samedi 4 mai 2024, l'association Lions Club Pontarlier a organisé une matinée de nettoyage du village avec la participation de la municipalité et de Préal. Une vingtaine de villageois, des membres du Don du Sang et aussi des enfants se sont investis pour cette matinée.

L'association essaye ainsi, une fois par an, de sensibiliser tout un chacun à la nécessité de maintenir notre environnement propre et sain et de préserver la belle nature qui nous entoure.

La quantité de déchets que nous avons trouvée aux abords du village est alarmante. Des sacs de couches, de litières, des paraboles, des pneus, des plastiques et surtout une grande quantité de mégots jetés au sol représentent un réel danger pour notre planète.

Nous regrettons, bien sûr, qu'il y ait eu trop peu de participants à cette initiative.

Cependant, chaque geste compte et chaque personne impliquée dans ce type d'actions contribue à faire une différence positive pour l'environnement.

Nous remercions chaleureusement tous les participants qui ont consacré de leur temps à cette initiative, ainsi que l'association du Don du Sang qui s'est jointe à nous cette année.

Une collation a été offerte à l'issue de cette matinée et les enfants ont reçu des maisonnettes à peindre pour encourager leur créativité et les sensibiliser à la protection de la faune et de la nature.



Infos pratiques / horaires

Mairie

Le secrétariat de Mairie vous accueille

du lundi au samedi
de 10 h à 12 h
et le mardi et jeudi
de 16 h à 18 h

mairie.labergement@gmail.com

Tel : **03 81 69 32 05**

**Fermeture exceptionnelle
le samedi 24 août**

Agence postale

L'agence postale
est à votre disposition
dans les locaux de la Mairie :
lundi, mardi, samedi
de 8 h 30 à 11 h 30
et le jeudi de 15 h à 18 h

**Fermeture exceptionnelle
le samedi 24 août**

Déchèterie

Horaires d'été :
1^{er} avril - 31 octobre

Lundi : 13 h 30 - 17 h 30
Mardi : *fermé*
Mercredi : 9 h 00 - 11 h 45
13 h 30 - 17 h 30
Jeudi : 13 h 30 - 17 h 30
Vendredi : 13 h 30 - 17 h 30
Samedi : 9 h 00 - 11 h 45
13 h 30 - 17 h 30

Vignette obligatoire
à retirer en Mairie

Cérémonies

Les cérémonies commémoratives
des armistices ont lieu
tous les ans :

les 8 mai à 10 h
les 11 novembre à 11 h

Rendez-vous devant l'église

Bibliothèque

La bibliothèque de Malbuisson
est ouverte toute l'année et accessible
gratuitement pour les
Abergeuses et Abergers.

Lundi : 10 h 30 - 11 h 30
Mercredi : 17 h 00 - 18 h 30
Vendredi : 17 h 30 - 18 h 30
Samedi : 10 h 00 - 11 h 30
Jusqu'au 31 août : lundi 10h30 -
11h30 ; Me et Ve 18h - 19h.

Don du sang

Jeudi **29 août 2024**
Jeudi **31 octobre 2024**
Jeudi **26 décembre 2024**

Salle des Vallières
de 16 h à 19 h 30

Pour toute info et prise de RDV
connectez-vous sur :
dondesang.efs.sante.fr

État civil

1^{er} semestre 2024

Naissances :

11 janvier	Metge Liam
13 mars	Greget Aléssio
25 mars	Villequenault Manon
28 avril	Salvatori Mia
5 juin	Côte-Colisson Emma

Décès :

25 décembre 2023	Delgrande Fabrice
------------------	-------------------

Mariage :

6 avril	Tardif Marc & Simon Maryannick
---------	--------------------------------



Périscolaire

Accueil de loisirs pendant les
vacances scolaires :

du 19/08/24 au 30/08/24
du 28/10/24 au 31/10/24

Vacances de Noël : Fermé
du 03/03/25 au 07/03/25

Carte Avantages Jeunes

Jeunes âgés de 8 à 20 ans : la Commune vous
offre la carte Avantages Jeunes.

Inscription en Mairie jusqu'au
31 Juillet 2024 dernier délai !

Elles sont à retirer en Mairie dès septembre.
Carte valable
du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025.

